



N° 17-12
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT
AU SITOM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 22 février 2017, s'est réuni en session ordinaire à St Bonnet de Mure, le 22 mars de l'an deux mille dix-sept sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / 59 Présents / 61 Votants

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (20)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ④ - Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné (17)
- ⑤ - Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (4)

2 Pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Jean-Marie BOSCH est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Notre syndicat est membre du SITOM Nord Isère, qui gère l'usine d'incinération des ordures ménagères de Bourgoin-Jallieu, et compte à ce titre 22 délégués dans cette structure.

L'évolution démographique propre au territoire et l'intégration de Tignieu-Jamezieu au sein de la CCIC en 2016 ont fait passer la population à 209 235 habitants. Le SITOM a indiqué que le SMND pouvait prétendre à un nouveau délégué. Il conviendra de désigner un représentant lors de la séance.

La candidature de M. Gilbert POMMET est portée aux voix.

Le candidat M. Gilbert POMMET est élu à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 22 mars 2017

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

